

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2025- 030018- 397- 02- 01- -2025/1/6-15:08:37
Nîmes Métropole- Transports- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie nimes agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Transports (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	39
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	48
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n° 2020-07-026 du 14/12/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	74 143 598,00	74 143 598,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		74 143 598,00	74 143 598,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	37 097 781,00	37 097 781,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		37 097 781,00	37 097 781,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	111 241 379,00	111 241 379,00
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 648 513,00	0,00	3 766 766,00	3 766 766,00	3 766 766,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 516 220,00	0,00	1 353 662,00	1 353 662,00	1 353 662,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	49 092 512,00	0,00	53 129 430,00	53 129 430,00	53 129 430,00
Total des dépenses de gestion des services		54 272 245,00	0,00	58 264 858,00	58 264 858,00	58 264 858,00
66	Charges financières	5 777 717,00	0,00	5 506 988,00	5 506 988,00	5 506 988,00
67	Charges exceptionnelles	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00	51 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	465,00		974,00	974,00	974,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		60 101 927,00	0,00	63 824 320,00	63 824 320,00	63 824 320,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 261 106,00		1 559 278,00	1 559 278,00	1 559 278,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 600 000,00		8 760 000,00	8 760 000,00	8 760 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 861 106,00		10 319 278,00	10 319 278,00	10 319 278,00
TOTAL		69 963 033,00	0,00	74 143 598,00	74 143 598,00	74 143 598,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	74 143 598,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 786 379,00	0,00	6 879 977,00	6 879 977,00	6 879 977,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	41 692 031,00	0,00	44 000 000,00	44 000 000,00	44 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 582 623,00	0,00	22 153 501,00	22 153 501,00	22 153 501,00
75	Autres produits de gestion courante	327 000,00	0,00	220 120,00	220 120,00	220 120,00
Total des recettes de gestion des services		69 388 033,00	0,00	73 253 598,00	73 253 598,00	73 253 598,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		69 388 033,00	0,00	73 253 598,00	73 253 598,00	73 253 598,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	575 000,00		890 000,00	890 000,00	890 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		575 000,00		890 000,00	890 000,00	890 000,00
TOTAL		69 963 033,00	0,00	74 143 598,00	74 143 598,00	74 143 598,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	74 143 598,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 429 278,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	260 100,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	20 774 900,00	0,00	16 085 121,00	16 085 121,00	16 085 121,00
	Total des dépenses d'équipement	21 035 000,00	0,00	16 090 121,00	16 090 121,00	16 090 121,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 487 559,00	0,00	17 680 160,00	17 680 160,00	17 680 160,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	18 487 559,00	0,00	17 681 160,00	17 681 160,00	17 681 160,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	39 522 559,00	0,00	33 771 281,00	33 771 281,00	33 771 281,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	575 000,00		890 000,00	890 000,00	890 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 650 000,00		2 436 500,00	2 436 500,00	2 436 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 225 000,00		3 326 500,00	3 326 500,00	3 326 500,00
	TOTAL	41 747 559,00	0,00	37 097 781,00	37 097 781,00	37 097 781,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 097 781,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 236 453,00	0,00	24 341 003,00	24 341 003,00	24 341 003,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	30 236 453,00	0,00	24 341 003,00	24 341 003,00	24 341 003,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	30 236 453,00	0,00	24 342 003,00	24 342 003,00	24 342 003,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 261 106,00		1 559 278,00	1 559 278,00	1 559 278,00

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 600 000,00		8 760 000,00	8 760 000,00	8 760 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 650 000,00		2 436 500,00	2 436 500,00	2 436 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 511 106,00		12 755 778,00	12 755 778,00	12 755 778,00
TOTAL		41 747 559,00	0,00	37 097 781,00	37 097 781,00	37 097 781,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 097 781,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

9 429 278,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 766 766,00		3 766 766,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 353 662,00		1 353 662,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 129 430,00		53 129 430,00
66	Charges financières	5 506 988,00	0,00	5 506 988,00
67	Charges exceptionnelles	51 500,00	0,00	51 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	974,00	8 760 000,00	8 760 974,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 559 278,00	1 559 278,00
	Dépenses d'exploitation – Total	63 824 320,00	10 319 278,00	74 143 598,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	74 143 598,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	890 000,00	890 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 680 160,00	0,00	17 680 160,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	16 085 121,00		16 085 121,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	1 086 500,00	1 091 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	33 771 281,00	3 326 500,00	37 097 781,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 097 781,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 879 977,00		6 879 977,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	44 000 000,00		44 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	22 153 501,00		22 153 501,00
75	Autres produits de gestion courante	220 120,00		220 120,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	890 000,00	890 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		73 253 598,00	890 000,00	74 143 598,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	74 143 598,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 341 003,00	0,00	24 341 003,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	350 000,00	350 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 086 500,00	2 086 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissement des immobilisations		8 760 000,00	8 760 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 559 278,00	1 559 278,00
Recettes d'investissement – Total		24 342 003,00	12 755 778,00	37 097 781,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 097 781,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 648 513,00	3 766 766,00	3 766 766,00
604	Achats d'études, prestations de services	265 000,00	487 000,00	487 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	133 500,00	50 130,00	50 130,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	5 090,00	92,00	92,00
6132	Locations immobilières	73 600,00	35 672,00	35 672,00
6135	Locations mobilières	60 000,00	25 000,00	25 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 500,00	10 550,00	10 550,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	395 000,00	399 340,00	399 340,00
6156	Maintenance	135 000,00	463 640,00	463 640,00
617	Etudes et recherches	120 000,00	56 400,00	56 400,00
618	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6221	Commissions et courtages sur achats	100 000,00	45 000,00	45 000,00
6226	Honoraires	48 000,00	21 400,00	21 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 060,00	5 060,00
6228	Divers	35 100,00	20 102,00	20 102,00
6231	Annonces et insertions	37 000,00	118 000,00	118 000,00
6236	Catalogues et imprimés	37 000,00	33 500,00	33 500,00
6238	Divers	37 000,00	44 000,00	44 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	23 300,00	21 836,00	21 836,00
6281	Concours divers (cotisations)	29 500,00	44 090,00	44 090,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 823 455,00	1 572 153,00	1 572 153,00
62878	Remb. frais à des tiers	210 418,00	221 000,00	221 000,00
63512	Taxes foncières	32 550,00	60 561,00	60 561,00
63513	Autres impôts locaux	4 500,00	2 020,00	2 020,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	10 000,00	10 200,00	10 200,00
6353	Impôts indirects	0,00	5 000,00	5 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 020,00	1 020,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 516 220,00	1 353 662,00	1 353 662,00
6331	Versement de mobilité	16 100,00	13 000,00	13 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 002,00	4 000,00	4 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 300,00	6 450,00	6 450,00
6411	Salaires, appointements, commissions	797 268,00	713 665,00	713 665,00
6413	Primes et gratifications	276 000,00	243 020,00	243 020,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	153 000,00	123 800,00	123 800,00
6452	Cotisations aux mutuelles	7 150,00	12 000,00	12 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	197 000,00	175 227,00	175 227,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 900,00	9 000,00	9 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	40 000,00	40 000,00
648	Autres charges de personnel	38 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits (7)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	49 092 512,00	53 129 430,00	53 129 430,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	8 600,00	8 600,00
65732	Subv. exploitat° Régions	135 000,00	161 700,00	161 700,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	48 944 000,00	52 955 578,00	52 955 578,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 512,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	3 552,00	3 552,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		54 272 245,00	58 264 858,00	58 264 858,00
66	Charges financières (b) (8)	5 777 717,00	5 506 988,00	5 506 988,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 913 358,00	5 645 208,00	5 645 208,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-135 641,00	-138 220,00	-138 220,00
67	Charges exceptionnelles (c)	51 500,00	51 500,00	51 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	465,00	974,00	974,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	465,00	974,00	974,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		60 101 927,00	63 824 320,00	63 824 320,00
023	Virement à la section d'investissement	2 261 106,00	1 559 278,00	1 559 278,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 600 000,00	8 760 000,00	8 760 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 600 000,00	8 760 000,00	8 760 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 861 106,00	10 319 278,00	10 319 278,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 861 106,00	10 319 278,00	10 319 278,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		69 963 033,00	74 143 598,00	74 143 598,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	74 143 598,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 264 799,46
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 403 019,46
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-138 220,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 786 379,00	6 879 977,00	6 879 977,00
7061	Transport de voyageur	6 786 379,00	6 879 977,00	6 879 977,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	41 692 031,00	44 000 000,00	44 000 000,00
734	Versement de mobilité	41 692 031,00	44 000 000,00	44 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 582 623,00	22 153 501,00	22 153 501,00
7471	Subv. exploitat° État	32 320,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	4 189 134,00	4 189 134,00	4 189 134,00
7474	Subv. exploitat° Communes	16 361 169,00	17 964 367,00	17 964 367,00
75	Autres produits de gestion courante	327 000,00	220 120,00	220 120,00
752	Revenus des immeubles	12 000,00	8 000,00	8 000,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	288 000,00	200 000,00	200 000,00
7588	Autres	27 000,00	12 120,00	12 120,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		69 388 033,00	73 253 598,00	73 253 598,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		69 388 033,00	73 253 598,00	73 253 598,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	575 000,00	890 000,00	890 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	575 000,00	890 000,00	890 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		575 000,00	890 000,00	890 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		69 963 033,00	74 143 598,00	74 143 598,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	74 143 598,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	260 100,00	5 000,00	5 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	150 000,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	69 100,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
901	Opération d'équipement n° 901 (5)	15 300 000,00	6 650 000,00	6 650 000,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	400 000,00	4 398 715,00	4 398 715,00
905	Opération d'équipement n° 905 (5)	115 000,00	330 000,00	330 000,00
906	Opération d'équipement n° 906 (5)	800 000,00	429 406,00	429 406,00
909	Opération d'équipement n° 909 (5)	1 353 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
910	Opération d'équipement n° 910 (5)	1 021 400,00	827 000,00	827 000,00
913	Opération d'équipement n° 913 (5)	23 000,00	0,00	0,00
914	Opération d'équipement n° 914 (5)	1 762 500,00	1 950 000,00	1 950 000,00
Total des dépenses d'équipement		21 035 000,00	16 090 121,00	16 090 121,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 487 559,00	17 680 160,00	17 680 160,00
1641	Emprunts en euros	9 286 106,00	9 430 160,00	9 430 160,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	9 201 453,00	8 250 000,00	8 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		18 487 559,00	17 681 160,00	17 681 160,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		39 522 559,00	33 771 281,00	33 771 281,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	575 000,00	890 000,00	890 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	575 000,00	890 000,00	890 000,00
13911	Sub. équipt cpte résultat. Etat	575 000,00	554 356,58	554 356,58
13912	Sub. équipt cpte résultat. Régions	0,00	147 739,28	147 739,28
13913	Sub. équipt cpte résultat. Départements	0,00	91 035,28	91 035,28
13914	Sub. équipt cpte résultat. Communes	0,00	72 941,46	72 941,46
13917	Sub. équipt cpte résultat. Budget communaut	0,00	16 139,66	16 139,66
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	7 787,74	7 787,74
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 650 000,00	2 436 500,00	2 436 500,00
2153	Installations à caractère spécifique	1 000 000,00	1 086 500,00	1 086 500,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	650 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 225 000,00	3 326 500,00	3 326 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		41 747 559,00	37 097 781,00	37 097 781,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 097 781,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 236 453,00	24 341 003,00	24 341 003,00
1641	Emprunts en euros	21 035 000,00	16 091 003,00	16 091 003,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	9 201 453,00	8 250 000,00	8 250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		30 236 453,00	24 341 003,00	24 341 003,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		0,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		30 236 453,00	24 342 003,00	24 342 003,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 261 106,00	1 559 278,00	1 559 278,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 600 000,00	8 760 000,00	8 760 000,00
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	96 209,10	108 603,50	108 603,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	61 757,24	405 940,78	405 940,78
28121	Aménagement Terrains nus	12 835,10	12 835,10	12 835,10
28128	Aménagement Autres terrains	16 175,60	20 064,64	20 064,64
28135	Installations générales, agencements, ..	118 896,40	188 502,43	188 502,43
28145	Aménagements construction sol d'autrui	620 442,41	2 403 231,90	2 403 231,90
28151	Installations complexes spécialisées	91 826,58	97 968,37	97 968,37
28153	Installations à caractère spécifique	312 921,90	426 458,52	426 458,52
28173	Constructions (mise à disposition)	21 293,34	19 883,44	19 883,44
28175	Matériel et outillage technique (mad)	7 615,34	10 157,54	10 157,54
28181	Installations générales, agencements	738 126,89	738 007,14	738 007,14
28182	Matériel de transport	5 499 516,17	4 323 648,23	4 323 648,23
28183	Matériel de bureau et informatique	2 383,93	4 698,41	4 698,41
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 861 106,00	10 319 278,00	10 319 278,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 650 000,00	2 436 500,00	2 436 500,00
2031	Frais d'études	650 000,00	350 000,00	350 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	2 086 500,00	2 086 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 511 106,00	12 755 778,00	12 755 778,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		41 747 559,00	37 097 781,00	37 097 781,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 097 781,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : Equipements Transports Contractuels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		48 854 890,34	a 0,00	6 650 000,00	b 6 650 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	422 746,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	240 129,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 173,28	0,00	0,00	0,00	0,00
206	Droit au bail	162 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 891 380,59	0,00	6 650 000,00	6 650 000,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	763 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 165 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	50 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	1 132 850,92	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	41 778 731,67	0,00	6 300 000,00	6 300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 540 762,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	35 033,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	302 442,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	60 532,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	151 458,48	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 991 295,44	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 650 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : TCSP T1 EXTENSION SUD (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 028 312,90	a 0,00	4 398 715,00	b 4 398 715,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 613 319,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 595 340,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	17 978,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	551 109,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	551 109,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 863 883,60	0,00	4 398 715,00	4 398 715,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	6 443 186,29	0,00	4 398 715,00	4 398 715,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	418 453,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 398 715,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 905 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 798 988,62	a 0,00	330 000,00	b 330 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 798 988,62	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 780 086,62	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-330 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)
LIBELLE : VELOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 064 122,64	a 0,00	429 406,00	b 429 406,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	694 676,92	0,00	379 406,00	379 406,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	85 807,18	0,00	193 406,00	193 406,00	0,00
2182	Matériel de transport	608 869,74	0,00	186 000,00	186 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	369 445,72	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	3 620,29	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	364 425,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-429 406,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 909 (1)
LIBELLE : PARKING RELAIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 289 185,88	a 0,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	75 840,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	75 840,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	507 520,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	428 321,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	79 038,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	160,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 705 824,28	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2312	Terrains	1 072 197,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 274 886,19	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	358 741,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 500 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 910 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT RESEAU BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 131 728,43	a 0,00	827 000,00	b 827 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	145 700,00	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00
2031	Frais d'études	145 700,00	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 539,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 294,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	124 245,21	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 860 488,56	0,00	725 000,00	725 000,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	7 866 775,44	0,00	315 000,00	315 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	993 713,12	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-827 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 913 (1)
LIBELLE : MOBILIER URBAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		377 580,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	377 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 914 (1)
LIBELLE : SMART CITY (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 717 172,65	a 0,00	1 950 000,00	b 1 950 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	356 972,80	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	356 972,80	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	909 754,13	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	909 754,13	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	450 445,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	450 445,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 950 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					217 989 828,32									
1641 Emprunts en euros (total)					217 989 828,32									
0 041 355S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	31/07/2018	01/08/2018	10 739 827,92	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,300	EUR	S	P	O	A-1
1262376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2013	22/02/2013	01/05/2014	9 700 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,380	EUR	T	P	O	A-1
30-47388470CGP4NIMES Consolidation	ARKEA	11/01/2024	30/08/2024	30/11/2024	6 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.84)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,350	4,480	EUR	T	C	O	A-1
30-47388470CGP5NIMES Consolidation	ARKEA	11/01/2024	30/08/2024	30/11/2024	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.84)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,350	4,480	EUR	T	C	O	A-1
44144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2015	18/12/2017	01/07/2018	9 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
5289019 - 93691	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/04/2019	22/01/2020	01/07/2023	17 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	1,350	1,350	EUR	T	C	O	A-1
5403426	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2019	25/05/2019	25/08/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
9148448-5382474	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2018	25/03/2019	25/06/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
CF 0 017 717 N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/04/2012	27/06/2012	27/06/2013	30 000 000,00	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	5,610	EUR	A	C	O	A-1
CO9301	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/11/2016	03/04/2017	03/07/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,360	EUR	X	X	O	A-1
CO9788 Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/12/2017	30/11/2018	28/02/2019	5 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 3M	0,250	0,260	EUR	T	C	O	A-1
CP0594#001	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/10/2019	24/01/2020	01/12/2020	2 000 000,40	V	(Moyenne Euribor 3M(Postfixé) + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M(Postfixé)	0,300	0,300	EUR	T	C	O	A-1

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CP0948-Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/05/2020	17/12/2020	31/03/2021	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	1,010	1,030	EUR	T	C	O	A-1
DD20350710	ARKEA	18/08/2022	10/11/2022	30/01/2023	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,800	1,840	EUR	T	C	O	A-1
LLN.NIMESMETRO2045	Rivage Investment	13/05/2020	22/05/2020	22/08/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,130	EUR	T	C	O	A-1
LLN.NIMESMETRO2049	Rivage Investment	09/09/2019	20/09/2019	20/12/2019	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,250	EUR	T	C	O	A-1
MIN536288EUR	SFIL CAFFIL	02/09/2019	03/12/2019	01/01/2021	10 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.87)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,870	0,890	EUR	T	C	O	A-1
MON536737EUR	SFIL CAFFIL	19/11/2020	22/12/2020	01/04/2021	8 800 000,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,690	0,700	EUR	T	C	O	A-1
MON543532EUR	SFIL CAFFIL	18/08/2022	13/09/2022	01/01/2023	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.69)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,620	1,660	EUR	T	C	O	A-1
ONE-7836837	SOCIETE GENERALE	17/12/2015	28/12/2015	28/06/2016	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.03 %	2,030	2,070	EUR	S	C	O	A-1
TRANSP CAL	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/07/2011	01/07/2011	01/01/2012	19 750 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,770	EUR	S	C	O	A-1
TRANSP-CF-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	2 000 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290	EUR	A	C	O	E-1
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2008	01/12/2009	7 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410	EUR	A	P	O	E-1
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2009	01/12/2010	3 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410	EUR	A	P	O	E-1
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	06/06/2008	01/07/2008	01/12/2011	3 000 000,00	C	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.45 sur EONIA(Postfixé) + 0.45	0,790	0,000	EUR	A	P	O	B-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					5 366 696,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					5 366 696,00									
Avance remboursable	AUTRE	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2026	5 366 696,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					223 356 524,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		162 222 385,93					8 430 159,44	4 705 055,21	0,00	1 206 456,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		162 222 385,93					8 430 159,44	4 705 055,21	0,00	1 206 456,46
0 041 355S	N	0,00	A-1	8 899 113,78	22,08	F	Taux fixe à 2.25 %	2,300	307 707,72	201 280,30	0,00	81 618,36
1262376	N	0,00	A-1	7 264 620,71	19,08	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	273 958,31	239 086,37	0,00	38 243,01
30-47388470CGP4NIMES Consolidation	N	0,00	A-1	6 418 750,00	19,66	V	(Euribor 3M + 0.84)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,930	325 000,00	210 463,37	0,00	15 176,78
30-47388470CGP5NIMES Consolidation	N	0,00	A-1	2 468 750,00	19,66	V	(Euribor 3M + 0.84)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,930	125 000,00	80 947,45	0,00	5 837,22
44144	N	0,00	A-1	7 944 677,38	33,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	122 480,63	294 056,30	0,00	129 220,59
5289019 - 93691	N	0,00	A-1	15 980 000,00	23,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	3,600	680 000,00	528 274,66	0,00	97 400,42
5403426	N	0,00	A-1	4 064 513,53	19,40	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	179 092,81	63 961,23	0,00	6 043,99
9148448-5382474	N	0,00	A-1	4 020 008,07	19,23	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	179 809,18	63 244,86	0,00	853,38
CF 0 017 717 N	N	0,00	A-1	15 600 000,00	12,49	F	Taux fixe à 5.53 %	5,610	1 200 000,00	874 661,67	0,00	411 389,81
CO9301	N	0,00	A-1	4 827 586,21	6,76	F	Taux fixe à 1.33 %	1,360	689 655,18	45 417,05	0,00	13 605,74
CO9788 Consolidation	N	0,00	A-1	3 421 053,00	12,91	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 3M	3,660	263 158,00	102 017,10	0,00	7 592,38
CP0594#001	N	0,00	A-1	1 716 667,01	25,67	F	Taux fixe à 1.03 %	1,050	66 666,68	17 617,77	0,00	1 416,25
CP0948-Consolidation	N	0,00	A-1	1 680 000,00	20,99	V	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	4,510	80 000,00	65 568,88	0,00	0,00
DD20350710	N	0,00	A-1	9 000 000,00	17,83	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,770	500 000,00	275 432,75	0,00	37 806,83

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
LLN.NIMESMETRO2045	N	0,00	A-1	8 200 000,00	20,39	F	Taux fixe à 1.12 %	1,130	400 000,00	90 160,00	0,00	9 221,33
LLN.NIMESMETRO2049	N	0,00	A-1	8 250 000,07	24,72	F	Taux fixe à 1.24 %	1,250	333 333,32	100 750,00	0,00	2 726,85
MIN536288EUR	N	0,00	A-1	8 666 666,72	25,75	F	Taux fixe à 1.27 %	1,300	333 333,32	109 984,35	0,00	26 752,32
MON536737EUR	N	0,00	A-1	7 480 000,00	21,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,700	352 000,00	51 404,53	0,00	12 432,42
MON543532EUR	N	0,00	A-1	9 000 000,00	17,75	V	(Euribor 3M + 0.69)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,590	500 000,00	301 298,95	0,00	59 445,84
ONE-7836837	N	0,00	A-1	5 500 000,00	10,99	F	Taux fixe à 2.03 %	2,070	500 000,00	110 620,90	0,00	845,83
TRANSP CAL	N	0,00	A-1	11 021 186,75	16,50	F	Taux fixe à 3.68 %	3,770	648 305,06	405 215,18	0,00	194 042,04
TRANSP-CF-CE01	N	0,00	E-1	999 999,95	14,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,290	66 666,67	32 850,00	0,00	15 876,00
Transp Dex02	N	0,00	E-1	5 166 498,09	18,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	169 177,06	227 864,09	0,00	18 115,29
Transp Dex03	N	0,00	E-1	2 283 265,50	19,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	69 051,84	100 701,52	0,00	8 026,52
Transp Dex04	N	0,00	B-3	2 349 029,16	20,92	C	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	6,710	65 763,66	112 175,93	0,00	12 767,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		5 366 696,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		5 366 696,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Avance remboursable	N	0,00	A-1	5 366 696,00	6,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		167 589 081,93					8 430 159,44	4 705 055,21	0,00	1 206 456,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 349 029,16	3	35,00		(EONIA(Postfixé)-Floor -0.45 sur EONIA(Postfixé)) + 0.45	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	0,00	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	6,710	112 175,93	0,00	1,40
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 349 029,16						0,00			112 175,93	0,00	1,40
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TRANSP-CF-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 000 000,00	999 999,95	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	91 539,79	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,290	32 850,00	0,00	0,60
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	7 000 000,00	5 166 498,09	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	1 032 646,00	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	227 864,09	0,00	3,08
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 283 265,50	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	486 916,42	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	100 701,52	0,00	1,36
TOTAL (E)		12 000 000,00	8 449 763,54						1 611 102,21			361 415,61	0,00	5,04
Autres types de structures (F)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		15 000 000,00	10 798 792,70						1 611 102,21			473 591,54	0,00	6,44

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	156 790 289,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	1,40	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	2 349 029,16	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 449 763,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	11/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions reçues pour lesquelles le bien financé ne serait pas déterminable	10	11/12/2023
L	Subventions reçues pour lesquelles la nature des biens financés ne serait pas déterminable	10	11/12/2023
L	Frais d'études non suivis de réalisation, frais de recherche et développement et frais d'insertion	5	11/12/2023
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	5	11/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	11/12/2023
L	Plantations	20	11/12/2023
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	11/12/2023
L	Construction - Bâtiments (aérogare et autres bâtiments)	50	11/12/2023
L	Bâtiments légers et abris	15	11/12/2023
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	11/12/2023
L	Gares routières	35	11/12/2023
L	Pistes d'atterrissage	30	11/12/2023
L	Parkings	20	11/12/2023
L	Tunnels et ponts	45	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	20	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - réseaux humides	50	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - Installations et infrastructures de transport	60	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - parking	20	11/12/2023
L	Installations et infrastructures de transport / Voies routières et signalisations	60	11/12/2023
L	Installations et infrastructures de transport / Voies routières et signalisations de l'aéroport	35	11/12/2023
L	Réseaux secs et humides (arrivée, évacuation d'eau, gaines électriques...)	50	11/12/2023
L	Installations à caractères spécifiques	40	11/12/2023
L	Installations de chauffage et de ventilation	15	11/12/2023
L	Installation électriques, électroniques et téléphoniques	20	11/12/2023
L	Matériel et outillage incendie et sécurité	10	11/12/2023
L	Manutention des bagages	10	11/12/2023
L	Passerelles télescopiques	20	11/12/2023
L	Escaliers, ascenseurs et escalators	15	11/12/2023
L	Autres installations, matériels et outillages techniques	10	11/12/2023
L	Véhicules légers	8	11/12/2023
L	Vélos	5	11/12/2023
L	Camion et véhicules industriels	8	11/12/2023
L	Autobus	15	11/12/2023
L	Bus à haut Niveau de Service (BHNS)	20	11/12/2023
L	Autres matériels de transport	10	11/12/2023
L	Matériel informatique et de bureau	5	11/12/2023
L	Mobilier	15	11/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	15	11/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		6 957 000,00	6 957 000,00	0,00	6 957 000,00
Provision pour litige TRANSDEV (délibération FIN 2024-04-33)	0,00	26/06/2024	6 957 000,00	6 957 000,00	0,00	6 957 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		6 957 000,00	6 957 000,00	0,00	6 957 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		324,38	324,38	0,00	324,38
Provisions pour créances douteuses	0,00	14/11/2024	324,38	324,38	0,00	324,38
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		324,38	324,38	0,00	324,38

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	10 320 160,00	10 320 160,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	10 320 278,00	10 320 278,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	118,00	118,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		10 320 160,00	I 10 320 160,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 430 160,00	9 430 160,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 430 160,00	9 430 160,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		890 000,00	890 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	890 000,00	890 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 320 278,00	III 10 320 278,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 000,00	1 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 319 278,00	10 319 278,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	108 603,50	108 603,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	405 940,78	405 940,78
28121	Aménagement Terrains nus	12 835,10	12 835,10
28128	Aménagement Autres terrains	20 064,64	20 064,64
28135	Installations générales, agencements, ..	188 502,43	188 502,43
28145	Aménagements construction sol d'autrui	2 403 231,90	2 403 231,90
28151	Installations complexes spécialisées	97 968,37	97 968,37
28153	Installations à caractère spécifique	426 458,52	426 458,52
28173	Constructions (mise à disposition)	19 883,44	19 883,44
28175	Matériel et outillage technique (mad)	10 157,54	10 157,54
28181	Installations générales, agencements	738 007,14	738 007,14
28182	Matériel de transport	4 323 648,23	4 323 648,23
28183	Matériel de bureau et informatique	4 698,41	4 698,41
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 559 278,00	1 559 278,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-AMNGMT RESE AMENAGEMENT RESEAU BUS	9 545 000,00	0,00	9 545 000,00	1 520 899,95	827 000,00	7 197 100,05
2022-EQUIPMTS CONTRACT TR EQUIPEMENTS CONTRACTUELS TRANSPORTS	25 920 000,00	20 330 274,51	46 250 274,51	7 836 251,06	6 650 000,00	11 433 748,94
2022-PARKING REL PARKING RELAIS	7 084 000,00	0,00	7 084 000,00	246 461,36	1 500 000,00	5 337 538,64
2020-SMART CITY SMART CITY TRANSPORTS	3 526 655,58	580 170,90	4 106 826,48	1 128 384,29	1 950 000,00	1 028 442,19
2015-TCSP T1 EXT TCSP T1 EXTENSION SUD	16 883 036,35	-3 351 285,00	13 531 751,35	7 321 748,85	4 398 715,00	511 287,50

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,60	0,00	10,60	6,60	4,00	10,60
Adjt adm	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjt adm Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,80	0,00	2,80	1,80	1,00	2,80
Attaché Pal	A	1,80	0,00	1,80	0,80	1,00	1,80
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	8,00	2,00	10,00
Agent maîtrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Pal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,60	0,00	20,60	14,60	6,00	20,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	368	0,00	332-8-2°	CDD C
Adjt adm Pal 1CI	C	ADM	408	0,00	332-8-2°	CDD C
Attaché	A	ADM	518	0,00	332-10	CDI A
Attaché Pal	A	ADM	695	0,00	332-8-2°	CDD A
Ingénieur	A	TECH	602	0,00	332-8-2°	CDD A
Technicien Pal 1CI	B	TECH	592	0,00	332-8-2°	CDD B
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 08/10/2018 - AFFERMAGE	KEOLIS	KEOLIS NIMES METROPOLE	SAS	48 566 440,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 81

Nombre de suffrages exprimés : 89

VOTES :

Pour : 89

Contre : 0

Abstentions : 7

Date de convocation : 10/12/2024

Présenté par (1) M.Beaume,

A Colisée le 16/12/2024

(1) M.Beaume,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil communautaire

A hémicycle, le 16/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) M.Beaume, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/12/2024, et de la publication le 20/12/2024

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseillers communautaires.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.